

PORT RÉUNION

Port Réunion est le nom commercial du Grand Port Maritime De La Réunion (GPMDLR), 1er port d'outre-mer et 4ème port français en termes de trafic de conteneurs.

En 2019, le trafic de Port Réunion a atteint les 5,5 millions de tonnes (sans compter les trafics non récurrents liés à la nouvelle route du littoral).

Y contribuent les **375 000 EVP** (dont 111 000 liés au transbordement), **en croissance de 11% par rapport à 2018.**

Les 2 sites, port Ouest et port Est, occupent respectivement 69 et 112 hectares.

En 2016, le Complexe Industrialo-Portuaire (CIP), c'est-à-dire Port Réunion et les activités liées à proximité, représentait 461 hectares, 4820 emplois, dont les trois quarts sur la commune du Port, et 516 millions d'euros de valeur ajoutée. Cela en fait l'un des principaux moteurs économiques de La Réunion.

9 LE PROJET STRATÉGIQUE

Le Projet Stratégique répond à une obligation légale devant déterminer :

- le positionnement stratégique et la politique de développement du port ;
- la politique d'aménagement et de développement durable ;
- les modalités d'exploitation des outillages ;
- les dessertes du port et les recours à l'intermodalité ;
- les dépenses et recettes prévisionnelles à mettre en œuvre.

Avant d'être mis en œuvre sur une durée légale de 5 ans, il est :

- soumis à évaluation environnementale dont le contenu est précisé dans le Code de l'Environnement (art. R. 122-20);
- présenté pour avis au Conseil de Développement ;
- puis approuvé en Conseil de Surveillance avant d'être transmis aux Ministres chargés des ports maritimes, de l'économie et du budget.

Au-delà de cette obligation légale, le Projet Stratégique constitue la feuille de route quinquennale de l'établissement. Elle s'appuie sur les réalisations programmées dans le cadre du 1er Projet Stratégique de Port Réunion.

⊘ LE BILAN DU PROJET STRATÉGIQUE 2014-2018

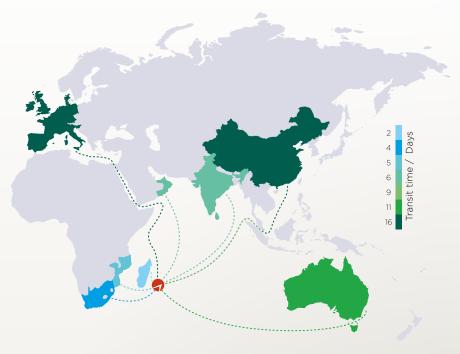
Le Projet Stratégique 2014-2018 a eu pour ambition d'accroître le rayonnement de Port Réunion dans le commerce maritime de l'Océan Indien en y développant le rôle de hub régional de transbordement. Effectif depuis 2016, celui-ci permet notamment :

- une meilleure connectivité maritime (59% d'escales de services directs en 2018, contre 23% en 2013);
- de meilleurs délais d'acheminement (transit time), raccourcis d'une semaine en moyenne depuis l'Europe ;
- · de meilleurs coûts d'acheminement ;
- la création nette d'une centaine d'emplois directs.

♦ L'ÉLABORATION DU PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023

Le Projet Stratégique 2019-2023 a été élaboré à partir d'éléments relevant aussi bien du niveau international, que national, régional et local. Ils sont liés aux lois, à l'environnement, à la démographie, aux aspects sociaux et économiques et, bien sûr, au trafic maritime. Ces éléments contextuels permettent de fixer des objectifs, des ambitions et des orientations en phase avec le milieu environnant de Port Réunion et son évolution.

Par ailleurs, l'ensemble des partenaires de Port Réunion ont été associés à l'élaboration du document, ainsi que la population réunionnaise à travers une mise à disposition du public et un recueil des contributions de chacun (y compris dématérialisées).



→ AMBITIONS, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023

Le Projet Stratégique 2019-2023 s'inscrit en partie dans la continuité du précédent (2014-2018) et accentue l'engagement environnemental et sociétal de Port Réunion.

Ainsi, pour la période 2019-2023, Port Réunion s'attèlera à réaliser 10 orientations servant 2 ambitions : « Port Responsable » et « Port Rayonnant ».

Port Responsable

- 1. Transition énergétique
- 2. Biodiversité et environnement
- 3. Politique sociale de l'établissement
- 4. Relations territoire/port
 - 5. Cohésion de la place portuaire

AMBITIONS ORIENTATIONS

Port Rayonnant

- 1. Connectivité maritime
- 2. Économie bleue
- 3. Outillage dragage et manutention
- 4. Croisière
- 5. Dématérialisation



Les actions liées à chaque orientation concourront à l'atteinte des objectifs globaux de Port Réunion à horizon 2030, parmi lesquels:

- la préservation de l'environnement ;
- le traitement d'un trafic de 8 millions de tonnes, dont 500 000 équivalent vingt-pieds (EVP) ;
- le développement de la Zone Arrière Portuaire comme site dédié aux activités portuaires, logistiques et industrielles. Cette zone représente selon l'INSEE un potentiel de 1 800 emplois.

Par ailleurs, Port Réunion se fixe des **objectifs macroéconomiques**, certains à l'horizon 2030, qui dépendent en partie de son impact sur le système portuaire et logistique, le territoire, mais aussi des actions d'autres acteurs socio-économiques réunionnais. Parmi ces objectifs, notons:

- une valeur ajoutée dégagée par le Complexe Industrialo-Portuaire atteignant 670 millions d'euros, dont 95 pour les activités liées à l'économie bleue (pêche, transformation des produits de la pêche, réparation navale et énergies marines renouvelables);
- l'accueil de plus de 100 000 croisiéristes (passagers) par an.

DES PRINCIPALES ACTIONS DU PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023

Pour traiter 500 kEVP d'ici 2030, Port Réunion entreprendra plusieurs actions :

- · la réorganisation et la sécurisation du port Est ;
- le transfert du poste hydrocarbures vers le quai vraquier ;
- · l'aménagement progressif de la Zone Arrière Portuaire ;
- la modernisation et le renouvellement des outillages.

Parallèlement, afin d'identifier le niveau de trafic qu'il est raisonnable de viser, se dérouleront des études portant sur l'augmentation des surfaces dédiées au traitement des conteneurs et l'adaptation au changement climatique.

Ces réflexions se feront en étroite concertation avec le territoire et s'accompagneront de la mise en œuvre de partenariats avec les collectivités locales avec l'ambition d'une part, d'une meilleure interface ville-port et d'autre part de nouvelles synergies visant un développement durable créateur d'emplois.

Port Réunion entend en effet contribuer :

• au développement des équipements dédiés à l'économie bleue à travers notamment le projet des « Ateliers de l'océan » qui vise de nombreuses créations d'emplois directs et indirects ;

- · à la transition énergétique ;
- · à l'amélioration de l'accueil croisière.

Mais l'ambition première de Port Responsable nécessitera en même temps :

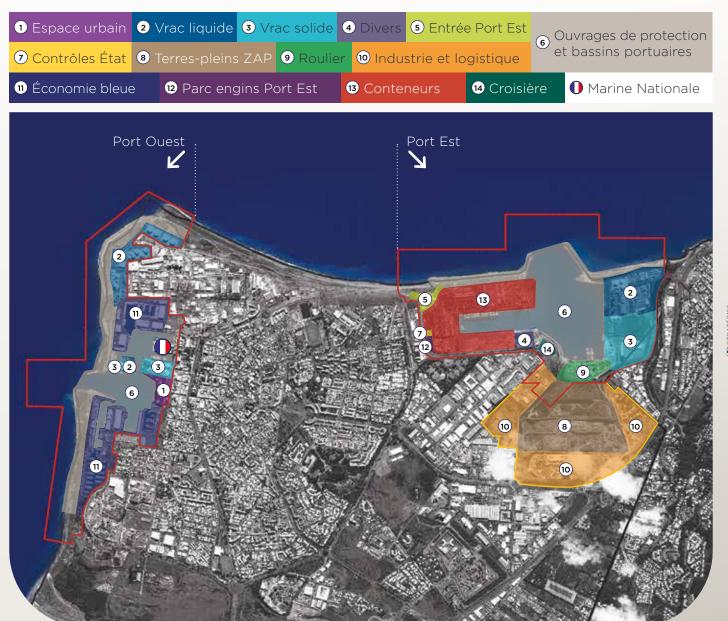
- la mise en œuvre des actions du **Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN)** ;
- l'amplification des actions du **Plan d'Aménagement** et de Développement Durable (PA2D).

Enfin, dernier point mais ayant toute son importance, la responsabilité sociétale de l'établissement passe également par **l'amélioration de la qualité de vie au travail des collaborateurs de Port Réunion** avec notamment la perspective d'un nouveau siège social et l'évolution de certaines pratiques grâce à la transition numérique.



PROJET STRATÉGIQUE 2019-2023

Vocation des espaces en 2023



GRAND PORT MARITIME DE LA RÉUNION

2, rue Evariste de Parny - BP 18 97821 Le Port Cedex La Réunion

Téléphone +262 262 42 90 00





REUNION.PORT.FR